

Un ancien élève prête serment comme Garde Suisse au Vatican !

Rome, 6 mai 2017



Le 6 mai dernier, Théophane GAILLARD a prêté serment à Rome avec quarante nouveaux gardes du Pape devant notamment le représentant de la Secrétairerie d'Etat, Mgr Paolo BORGIA, la présidente de la Confédération Doris LEUTHARD Monseigneur Charles MOREROD, ainsi que des représentants des armées suisses et italiennes.



La Garde suisse pontificale (créée en 1506 sur l'ordre du pape Jules II) est une force militaire chargée de veiller à la sécurité du pape et du Vatican. Elle est la plus petite armée du monde avec 110 militaires. Fondé sur l'enrôlement volontaire, le recrutement de la Garde suisse s'effectue historiquement parmi les hommes de nationalité suisse et célibataires, de confession catholique romaine et jouissant « d'une réputation irréprochable ».

Les futurs gardes suisses doivent être diplômés d'un CFC ou d'une école secondaire du deuxième degré et avoir effectué l'école de recrues et être incorporé dans l'Armée suisse au service actif. Ils doivent également être âgés de 19 à 30 ans, célibataires et mesurer au moins 1,74m. Le premier mandat est de minimum 2 ans. (Extrait site officiel de la garde suisse)

Théophane, 20 ans est le plus jeune de cette promotion. Sa vocation est très ancienne et même familiale (son papa a servi comme Garde Suisse durant trois ans et demi sous le Pontificat de Jean-Paul II).

Après le baccalauréat obtenu en juin 2015, il a intégré l'armée et l'Ecole de recrues militaires. Il a suivi un long processus de sélection avant d'intégrer, en octobre 2016, le corps de la Garde Suisse. Après une formation avec la police du Tessin afin d'obtenir le port d'arme ainsi que l'école de recrue de la Garde, il est entré en service fin décembre.

Le 6 mai, jour traditionnel de l'assermentation en mémoire des 147 Gardes ayant offert leur vie en 1527 pour défendre le Pape Clément VII, il a prêté serment et juré fidélité au Pape.



Suite à la cérémonie très solennelle d'assermentation, le Saint-Père, François 1er a reçu les nouveaux gades suisses ainsi que leurs parents, parents que nous connaissons bien puisque sa maman Anne-Valérie a longtemps enseigné la religion aux plus petits.

Pour faire une surprise aux sœurs qu'il affectionne tout particulièrement, il a demandé le certificat suivant au pape pour la *congrégation des Sœurs Marcellines de Lausanne* ! Un bel hommage.



Sa Sainteté François
accorde de grand cœur
la Bénédiction Apostolique à la

Communauté des Sœurs Marcellines
De Gausanne

et invoque, par l'intercession de la Sainte Vierge,
une nouvelle abondance des grâces divines

En l'abbaye Marcelline de 1-2 Août

"Léonard Buisson"
Religieux Marcellin, O.M.I.